TITRE N° 492

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

## RETIRÉ AVANT DISCUSSION

# **AMENDEMENT**

N º 492

présenté par M. Gillet

#### **TITRE**

À la fin du titre, substituer aux mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »

les mots:

« et à imposer l'idéologie d'un homme aux territoires dans lesquels les traditions taurines sont présentes ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à donner un titre plus cohérent à la présente proposition de loi.